



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Egalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 16 mars 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Affaire suivie par : Liborio Ciccarello
Tél : 03 87 34 34 12
E-mail : liborio.ciccarello@moselle.gouv.fr

**SCI « Le Domaine des Hauteurs »
M. Christophe Holler
29, Voie Romaine
57460 Etzling**

OBJET : Dossier de déclaration EP aménagement « Le domaine des Hauteurs » sur la commune de Spicheren- N°57-2022-00148
Accord immédiat

RÉF. : Y:\sabe-mise-pe\1. Dossiers PE\2150. EP\SPICHEREN\Le domaine des hauteurs

P.J. : 1

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante: l'aménagement du domaine des Hauteurs sur la commune de Spicheren.

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier complet : 14 mars 2022
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2022-00148

Je vous précise que votre dossier est complet et régulier, et je vous prie de trouver ci-joint le récépissé de déclaration. Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier. Celle-ci devra être réalisée conformément au dossier déposé.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de Spicheren pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Céline Dellinger

Copie : Mairie de Spicheren